

Stage Préparatoire à l'Installation d'une Entreprise Artisanale SPIEA

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise et être initié aux mécanismes de gestion



En pratique :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime (CMA 17) propose un stage préparatoire à l'installation d'une entreprise artisanale (5 jours) pour vous apporter les informations nécessaires à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Obligatoire pour aborder les différentes étapes du parcours du créateur ou du repreneur, ce stage permet de :

- ➔ **Guider et d'accompagner** le porteur de projet dans le parcours de création ou de reprise d'entreprise.
- ➔ **Acquérir une culture d'entreprise.**
- ➔ **Initier le futur chef d'entreprise** aux mécanismes de fonctionnement d'une entreprise artisanale.
- ➔ **Informé** sur ses obligations.

Intervention de partenaires, futurs interlocuteurs de l'entreprise (comptables, banques, assurances...)

La formation se termine par un entretien individuel pour faire le point sur l'état d'avancement du projet et pour diagnostiquer les éventuels besoins du porteur

Les Principaux points étudiés :

- ➔ L'environnement économique, réglementation et qualification.
- ➔ Le marché : zone de travail, clientèle, concurrence, fournisseurs.
- ➔ Le montage financier prévisionnel.
- ➔ Le choix de la forme juridique, du statut social et de la fiscalité de votre entreprise.

Stage Préparatoire à l'Installation d'une Entreprise Artisanale SPIEA



“

Ils nous ont fait confiance

C'est une étape nécessaire avant de se lancer. Beaucoup d'informations sont données sur les différents aspects de la gestion d'une entreprise. Ce stage m'a permis de vérifier que j'avais bien étudié toutes les étapes. Il m'a fait prendre conscience de la réalité de l'entreprise et du métier de chef d'entreprise. Très instructif et incontournable!

”



En savoir plus :

Stage obligatoire (loi du 23 décembre 1982 sur la formation professionnelle). Il doit être suivi obligatoirement par le chef d'entreprise préalablement à son inscription au Répertoire des Métiers.

Il peut être accompagné :

- de son conjoint
- d'un associé
- d'un futur salarié de l'entreprise

Stage de 34 heures sur 5 jours organisé à :
La Rochelle – Saintes – Jonzac

Contactez-nous

La Rochelle : Chargée d'accueil du Pôle Création-Reprise

05 46 50 00 16

Christine BOUIN

c.bouin@cm-larochelle.fr

Assistante du Pôle Création-Reprise

05 46 50 01 07

Estelle MANDIN

e.mandin@cm-larochelle.fr

Saintes : Chargée d'accueil du Pôle Création-Reprise

05 46 93 46 46

Marie Caroline DAVEAU

mc.daveau@cm-larochelle.fr

Tarifs

€

Nous consulter



www.cm-larochelle.fr

CMA 17 - 107 avenue Michel Crépeau - 17024 LA ROCHELLE Cedex1